



École
Démocratique
de l'Orneau asbl

Charte pédagogique

Version validée par le Cercle Cœur (CC) de l'ASBL le 17 juillet 2018.

Chaque famille inscrivant ses enfants à l'École Démocratique de l'Orneau s'engage à respecter et à soutenir son approche éducative pour leur permettre d'être :

- acteurs de leur vie,
- acteurs de leurs apprentissages,
- connectés à eux-mêmes, aux autres et à la société,
- connectés à l'environnement et à la nature.

Notre approche éducative est basée sur trois piliers fondamentaux détaillés ci-dessous :

- des **apprentissages autonomes** pour développer l'identité de l'enfant,
- un **fonctionnement démocratique** pour le connecter aux autres,
- et une **responsabilisation au développement soutenable (ou durable)** pour se pencher sur le rapport à l'environnement.

Cette approche étant peu familière, il est essentiel pour chaque famille de comprendre concrètement ce modèle avant de s'engager. Les familles qui pourraient ressentir des doutes en cours d'année sont invitées à entamer un dialogue coopératif et constructif avec l'équipe. Des temps de rencontres entre parents (les "parents papotent") seront régulièrement programmés pour échanger sur le vécu et le développement des enfants ou sur leurs réflexions personnelles autour de l'éducation.

De son côté, l'équipe pédagogique s'engage à accompagner de manière personnalisée chaque enfant dans la découverte et l'expression de ses propres potentiels, dans le développement de son autonomie et de l'estime de soi, dans la construction de ses apprentissages, et dans l'élaboration de son rapport aux autres, à la société et à l'environnement.

Pour tendre vers ces objectifs, l'équipe s'engage à valoriser les talents de chaque enfant, à soutenir ses projets et à l'accompagner vers ses objectifs, à proposer des activités riches et variées tenant compte des intelligences multiples et à veiller à la mise en place et au respect d'un cadre démocratique.

Pilier 1 : L'autonomie

Notre choix pédagogique vise à conduire chaque enfant vers l'autonomie, cette «méta-compétence»ⁱ qui l'aidera à réussir tous ses apprentissages et à s'épanouir pleinement dans sa vie future.

L'École démocratique de l'Orneau encourage majoritairement les apprentissages autonomes tout en tenant compte, de l'âge de l'enfant, du vécu de chacun et du passage des différents certificats et épreuves externes de l'enseignement prévus par la législation belge.

Nous partons du principe que l'être humain est naturellement curieux et que la motivation intrinsèque est le plus puissant moteur de l'individu. L'apprentissage est naturel, comme celui de la marche, tant que nous y trouvons du sens, y prenons plaisir et avons de l'enthousiasme. C'est donc en laissant libre cours à la curiosité naturelle et la soif d'apprendre, avec des adultes en posture de "facilitateurs" plutôt que de "détenteurs du savoir", que nous pouvons accompagner les enfants à se réaliser pleinement.

Objectifs

- Apprendre à apprendre.
- Être acteur de ses apprentissages et de sa propre vie.

Compétences développées

- Connaissance de soi-même : points forts et points à consolider, centres d'intérêt.
- Découverte et appropriation de méthodes de travail.
- Recours à des outils et de ressources pédagogiques à bon escient.
- Organisation et discipline.
- Aptitude à la prise d'initiatives.
- Sens de la coopération.

Les conditions de l'apprentissage autonome

Un environnement bienveillant et sécurisant, respectueux du rythme de l'enfant, dans lequel il peut laisser libre cours à sa curiosité naturelle et nourrir ses motivations est le meilleur garant d'une réceptivité accrue de l'enfant à toutes les formes d'apprentissages.

L'enfant évolue dans un espace stimulant, riche, structuré et bien pensé, qui réunit les conditions nécessaires à la prise d'initiatives et au développement de l'autonomie. Il choisit ses activités en fonction de ses centres d'intérêt et de l'évolution de ses apprentissages. Il les mène seul et/ou guidé par les adultes ou ses pairs, avec les outils mis à sa disposition.

L'accompagnement d'un enfant se fait en fonction de ses besoins et de la complexité de la tâche à accomplir : chaque parcours est individualisé. L'apprentissage se fait à travers les interactions par groupes d'âge ou multi-âges, les projets, les activités formelles et informelles.

L'enfant, acteur de ses apprentissages

L'apprentissage peut se faire consciemment, avec la mise en place d'apprentissages formels et inconsciemment à travers des apprentissages informels.ⁱⁱ

Ainsi, l'enfant est considéré comme étant capable de prendre en main et de façonner son parcours d'apprentissage, à travers l'interaction avec le collectif et le monde extérieur. Dans ce contexte, les adultes jouent un rôle de facilitateurs pour l'enfant, en créant pour lui un espace de coopération et d'entraide facilitant les apprentissages individuels et collectifs.

Par ailleurs, la gestion transparente de l'école permet aux adultes et aux enfants d'être sensibilisés aux problématiques de l'organisation, de la planification et de la collaboration, autant de compétences

nécessaires pour mener à bien un projet d'équipe. Les enfants peuvent d'ailleurs prendre des responsabilités (président du conseil d'école, secrétaire, sonneur de gong, participation active au rangement, etc.) au sein de l'établissement.

Dans ce cadre, on donne un statut égal à tous les domaines de connaissances et de compétences. Toute activité a autant de valeur qu'une autre et, à travers chaque initiative, nous considérons que l'enfant acquiert des méta-compétences utiles à une vie épanouie : indépendance, confiance en soi et prise d'initiative, questionnement et créativité, écoute, sens critique, recherche, réflexion, entreprise, ouverture à la diversité, respect de l'autre, capacité à travailler en équipe, ...

Chaque enfant peut solliciter des cours, des activités ou des ateliers, en proposer ou participer aux cours ou prévus sur le calendrier hebdomadaire. L'équipe pédagogique et des personnes ressources font des propositions d'ateliers et de cours dans le calendrier. Ils ajustent en fonction de la demande, de l'intérêt, des projets, des affinités. Les enfants peuvent également solliciter des leçons particulières avec leur accompagnant référent ou tout autre adulte pour des apprentissages précis.

Un lieu reste prévu pour s'isoler, pour se retirer, prendre de la distance et se recentrer.

L'évaluation

Nous pensons que l'évaluation est inhérente au processus d'apprentissage et qu'elle est un processus mental lié à l'agir. Il est propre à chacun et nous permet de nous positionner, de nous remettre en question et de donner de la valeur à nos actes. Il est présent à chaque instant. Aussi, nous privilégions l'auto-évaluation dans notre démarche de recherche d'autonomie : l'enfant apprend à se positionner sur ses acquis et mesure ce qu'il lui reste encore à apprendre. Cette auto-évaluation peut s'effectuer en interaction avec les pairs et/ou l'adulte. Le retour des autres permet aussi à l'enfant de se réajuster, de s'améliorer, de prendre conscience de l'état de ses apprentissages et des lacunes qu'il lui reste à combler.

L'auto-évaluation est un processus nécessaire aux apprentissages, et les enfants s'y soumettent naturellement. Toutefois, selon les besoins de chaque enfant, d'autres formes d'évaluation peuvent être utilisées. La notation est une variante de l'évaluation qui a sa place dans notre démarche en fonction des demandes et des situations d'apprentissage (notamment dans le cadre d'une préparation au passage de certification).

Les adultes font un suivi personnalisé pour chaque enfant dont ils sont le référent et suivent avec attention la progression de leurs apprentissages. Ils font régulièrement le point avec eux et remplissent un cahier de suivi.

Pilier 2 : Le fonctionnement démocratique

La démocratie vécue au quotidien vise plusieurs objectifs et permet aux élèves de développer les compétences nécessaires au plein exercice de la citoyenneté et de la responsabilité. Elle a également pour vertu de préparer les nouvelles générations à répondre aux enjeux écologiques et sociaux du 21^{ème} siècle.

Objectifs

- Devenir une personne et un citoyen libre et responsable.
- Apprendre à vivre en collectivité, être connecté aux autres et à la société, en se familiarisant avec les valeurs de paix, de respect, de tolérance et de solidarité.

Compétences développées

- Exercer son esprit critique et son sens moral.
- Exercer sa citoyenneté.
- Elaborer et respecter des règles du vivre ensemble.
- Connaître et respecter la loi.
- S'insérer dans la vie sociale et professionnelle.
- S'exprimer oralement et à l'écrit.
- Ecouter, dialoguer, argumenter et apprendre à gérer les conflits d'intérêts collectivement, de manière ouverte et constructive.

Nous pensons que le développement de la personne et du citoyen passe par des situations concrètes, réelles et quotidiennes de la démocratie et d'un pouvoir démocratique. De ce fait, chaque enfant/adulte a un pouvoir de décision et de vote, quel que soit son âge, dans des moments informels et surtout dans les moments formels que sont le **Conseil d'École** et les **Cercles**. Ce cadre permet à chaque enfant de saisir la complexité et les enjeux de la démocratie dans le vivre ensemble et dans notre société.

Le Conseil d'École

Le Conseil d'École est l'organe en charge de l'administration et de la gestion de l'école. Il est constitué des enfants, de l'équipe pédagogique et des intervenants réguliers (membres actifs) et se réunit à une fréquence hebdomadaire. Il est un organe décisionnel de l'école, en charge de traiter des sujets ayant trait à la vie en collectivité. La présence des membres est, à ce jour, obligatoire, au minimum pour la première partie. Les maternelles peuvent quitter le conseil d'école après l'organisation du planning.

Il est notamment constitué d'un président (le camembert), d'un secrétaire (la plume) et d'un tambourineur, qui peuvent être des membres de l'équipe pédagogique ou des enfants, tous trois élus pour une durée déterminée (une saison). Le camembert garantit le bon déroulement de la séance, dans l'écoute et la bienveillance, et distribue la parole. La plume prend note des modifications apportées à l'ordre du jour et des décisions prises, et il édite le procès-verbal. Le tambourineur veille à ce que les nouvelles informations et les nouvelles règles soient transmises à tout un chacun (de différentes manières - visuelle, auditive, etc.- pour atteindre tout le monde)

Les décisions sont prises par un processus de gestion sans objection (Proposition, tour de clarification, tour d'expression, bonifications éventuelles de la proposition, tour d'objection et si toutes les objections sont levées par le groupe, célébration).

Le Conseil d'École a donc la possibilité de faire évoluer le règlement de l'école au jour le jour.

En pratiquant le débat, l'argumentation, la réflexion, le discernement et le respect des opinions d'autrui, les Conseils d'École sont autant d'occasions pour l'enfant d'aiguiser son sens de la citoyenneté.

C'est l'espace où les règles du vivre ensemble sont élaborées en cohérence avec nos valeurs et la loi belge.

Le carré de médiation

Notre école souhaite garantir le climat de paix, de respect et de sécurité nécessaire à l'épanouissement individuel et collectif des enfants et des adultes. Ainsi, nous accordons une importance particulière à la notion du vivre ensemble, condition *sine qua non* de la préservation du cadre bienveillant construit par notre école. Nous mettons l'accent sur la résolution des conflits par le dialogue pacifique et constructif, en se basant sur les techniques de communication non violente.

C'est dans cette logique que le carré de médiation va tout bientôt être mis en place (dernier trimestre de 2018). Celui-ci sera géré par un adulte médiateur, formé à la gestion des conflits.

Le carré de médiation est un espace qui traite les requêtes des membres actifs. Il a pour objectif de clarifier des faits, déterminer les règles transgressées (cf. RE), de permettre à chacun d'exprimer ses ressentis et ses besoins, d'y apporter les mesures et solutions adéquates en lien avec les faits.

L'échange a pour objectif premier de lever les tensions et de rappeler à chacun l'importance du Règlement d'École (RE). Les décisions prises sont spécifiques à chaque situation. Elles sont validées par les personnes présentes.

Le carré de médiation se réunit à intervalle régulier, en fonction des demandes et des besoins. Des créneaux hebdomadaires lui seront réservés. Chaque membre qui y est invité a le devoir de se rendre au carré de médiation.

Les Cercles

Inspirée de systèmes d'organisation en gouvernance partagée (sociocratie, holocratie...), l'EDO fonctionne de manière organique par Cercles.

Les Cercles rassemblent des groupes d'individus (accompagnants, parents, enfants, administrateurs, personnes ressources...) pour gérer notamment la vie de l'école, l'aménagement de celle-ci, les ressources humaines, les relations publiques, l'organisation d'événements, etc.

Au sein de chaque Cercle, une personne est nommée pour assurer le rôle de "premier lien". Ce "premier lien" est garant de la raison d'être de son Cercle et le représente au sein du Cercle Cœur. Le Cercle Cœur est quant à lui, composé du Conseil d'Administration, des différents premiers liens et d'éventuelles personnes ressources. Il est le garant de la réalisation de la raison d'être d'EDO, il supervise la gestion de chaque Cercle, les crée, les dissout, il peut prendre ou valider certaines décisions...

Les Cercles sont donc mandatés par le Cercle Cœur. Ils sont gérés en toute transparence et sont ouverts aux enfants qui souhaitent y participer. Ces Cercles permettent aux participants de mener diverses actions, exercer leur réflexion, prendre des responsabilités, s'organiser, tenir leurs engagements et faire fonctionner, évoluer l'EDO de manière participative et collective.

Pilier 3 : Devenir des acteurs d'un développement soutenable

Parce que notamment le destin de l'humanité est lié à celui de notre planète, une sensibilisation à la fragilité mais aussi à la beauté du monde qui nous entoure est nécessaire afin de le préserver, pour nous et pour les générations futures.

Ce troisième pilier veut conscientiser les enfants aux différentes ressources naturelles existantes, à l'impact potentiel de nos choix de vie sur l'environnement, afin qu'à travers leurs activités quotidiennes, ils deviennent des citoyens responsables, acteurs et spectateurs de leur(s) environnement(s).

Objectifs

- Favoriser une connexion, un ancrage, un contact régulier avec la nature.
- Comprendre les interactions entre nos activités, la biosphère et le bien-être des autres peuples de la planète.
- Être conscient des conséquences de ses activités et choix de vie sur l'environnement.
- Apprendre à gérer des ressources collectives.
- Proposer des solutions pour diminuer son impact écologique.
- Proposer ou participer à des projets environnementaux.

Compétences développées

- Percevoir l'environnement et la biodiversité de manière sensorielle et émotionnelle.
- Construire une relation avec son environnement naturel et se percevoir comme un élément de celui-ci.
- Rechercher, analyser et s'approprier des savoirs et des savoir-faire relatifs à une problématique environnementale.
- Comprendre les interrelations et interdépendances entre les différentes composantes environnementales et leur impact sociétal.
- Développer un esprit critique quant à l'impact de nos modes de vie sur l'environnement et sur les autres.
- Adopter un comportement conciliant les exigences d'un développement respectueux de l'environnement et des valeurs humaines (équité, solidarité, partage, ...).
- Travailler en équipe et mettre en œuvre des projets environnementaux en faisant appel à sa créativité et en tenant compte de leurs conséquences à plus ou moins long terme.

Une terre aux ressources limitées

Parmi les défis du XXI^{ème} siècle, les problématiques environnementales jouent un rôle essentiel car elles sont à l'origine de nombreux conflits sociaux. L'érosion de la biodiversité, le changement climatique, la pollution de l'environnement, la diminution de l'eau potable, ... sont des enjeux qui sont devenus globaux et concernent l'ensemble des habitants de la planète. Nos modes de production et de consommation de biens alimentaires et d'énergie ainsi que la mobilisation des espaces naturels affectent notre santé mais aussi le bien-être de nombreuses populations humaines et les autres êtres vivants à l'échelle du globe.

La thématique d'une gestion soutenable de l'environnement constitue la troisième dimension fondamentale des apprentissages proposés à l'École démocratique de l'Orneau. Après avoir développé l'identité personnelle à travers l'apprentissage de l'autonomie, les relations avec les autres à travers l'apprentissage de la démocratie, cette thématique se penche sur les rapports et les interactions avec l'environnement vu comme une maison (en grec "*oikos*", "éco") partagée entre nous les humains et les autres formes de vie (la biodiversité).

Apprendre par la mise en situation-problème

Ce troisième pilier permet de développer un savoir-agir en situation complexe à travers l'acquisition de connaissances sur l'environnement, la recherche et le traitement de l'information dans une perspective systémique, le développement de manière individuelle et collective d'une citoyenneté environnementale et l'implication dans l'évolution de la société. Il décroïsonne les disciplines et développe la pensée systémique. Il permet la mise en place d'activités en interdisciplinarité et l'organisation de projets concrets rendant ainsi l'enfant acteur de ses apprentissages et citoyen responsable. Le but est aussi de révéler l'ensemble des bénéfices réalisés par les écosystèmes pour développer des approches positives - non culpabilisantes - de relations avec la nature et l'environnement.

Déjà à l'échelle du fonctionnement quotidien de l'école, les opportunités de s'interroger sont nombreuses : inventaires des ressources mobilisées, gestion des emballages et des déchets, consommation d'énergie et des fluides, analyse de cycle de vie, origine des biens consommés, empreinte écologique, place de la biodiversité dans l'école,... Composante essentielle de l'école, le jardin sera un laboratoire à ciel ouvert où les enfants pourront à la fois observer la nature et son évolution, interagir avec les animaux, réaliser des expériences et développer des projets tels qu'un potager, un compost, un hôtel à insectes, ...

La commune de Gembloux est de plus un lieu privilégié avec des paysages agricoles très largement modifiés par l'activité humaine mais où se développe une importante dynamique de projets innovants pour assurer la transition vers d'autres formes de production et de consommation des ressources naturelles plus durables. L'École démocratique de l'Orneau veut profiter de ce terrain pour développer des projets avec les enfants et s'insérer dans cette dynamique de la transition.

* * *

Sources :

Cette charte pédagogique a été inspirée d'autres chartes et engagements pédagogiques qui partagent des valeurs similaires

- *l'Ecole Dynamique à Paris : <http://www.ecole-dynamique.org/>*
- *l'Ecole de la Croisée des Chemins à Dijon : <http://ecoledelacroiseedeschemins.fr/>*
- *<http://www.enseignement.be/ere> - ErEDD - 2013.*
- *<http://www.oce.uqam.ca> (notions d'apprentissage formel, informel, non formel)*

ⁱ Méta-compétence (du grec, meta : après, au-delà, avec) désigne la capacité à évaluer ses propres compétences (auto-référence, réflexion), ce qui implique une prise de recul par rapport à soi et un certain niveau d'abstraction supérieur.

ⁱⁱ *L'apprentissage formel* : est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) et est dispensé dans un contexte organisé et structuré. L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant.

L'apprentissage informel : découle des activités de la vie quotidienne, des expériences vécues (famille, loisirs, ...). Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) et possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.

L'apprentissage non-formel : est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) mais qui comportent un important élément d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant.